

## SÉNAT

### COMITÉ PERMANENT DES BANQUES ET DU COMMERCE

#### TÉMOIGNAGES

OTTAWA, mercredi 2 mars 1966

Le Comité permanent des banques et du commerce auquel a été renvoyé le bill S-9, intitulé «Loi revisant et codifiant la Loi d'interprétation, avec les modifications y apportées, et changeant, en conséquence, certaines dispositions de la Loi sur la preuve au Canada et de la Loi sur les lettres de change, se réunit aujourd'hui à 9 h. 30 du matin pour procéder à l'examen de ce bill.

Le sénateur Salter A. Hayden occupe le fauteuil.

Le PRÉSIDENT: La séance est ouverte. Nous passerons à l'examen du bill S-9 qui est une mesure importante sur laquelle nous devons faire un rapport.

Le Comité décide que soit établi un rapport sténographié de ses délibérations relatives au bill.

Le Comité décide de demander la permission de faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 300 exemplaires en français de ses délibérations sur le bill.

Le PRÉSIDENT: Nous avons avec nous ce matin M. D. S. Thorson, du ministère de la Justice, qui nous donnera une explication générale des raisons de ce bill S-9, sans entrer dans les détails des divers articles, vu que le Comité voudra probablement que l'étude préliminaire en soit confiée à un petit sous-comité. C'est pourquoi j'ai pensé que nous pourrions commencer par entendre M. Thorson après quoi nous déciderons de la méthode à adopter pour l'étude du bill.

Le sénateur POULIOT: Monsieur le président, avant que M. Thorson commence son exposé, j'aimerais savoir si l'on a nommé la Commission de revision des statuts et si elle a commencé son travail.

M. D. S. Thorson, sous-ministre adjoint au ministère de la Justice: Oui, je puis répondre à cette question. La commission a été nommée et a commencé son travail. En réalité, celui-ci est déjà assez avancé.

Le sénateur ROEBUCK: Depuis quand est-elle à l'œuvre?

Le sénateur POULIOT: Quand a-t-elle été nommée?

M. THORSON: Il y a environ un an, je pense. Ma mémoire n'est pas très sûre à ce sujet, mais je pense qu'il y a environ un an de cela. Nous avons déjà choisi le personnel nécessaire au travail de la commission et l'on a terminé le travail préliminaire de l'assemblage de toutes les modifications apportées aux lois depuis quatorze ans.

Le sénateur POULIOT: Je regrette d'avoir à différer d'opinion avec vous. La commission n'a pu être nommée il y a un an, vu que le bill resta pendant toute une année à l'ordre du jour avant de subir sa deuxième lecture. Toutefois, quels sont les commissaires et d'où viennent-ils? Pouvez-vous nous donner ce renseignement de mémoire?

M. THORSON: J'essaierai de le faire. Il y a d'abord le ministre de la Justice, qui est membre *ex-officio* de la commission; puis le sous-ministre de la Justice,